



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Gestion vaccinale

Question écrite n° 14299

Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de la prévention sur la question de la gestion vaccinale, par le Gouvernement et par la Commission européenne, contre la covid-19. Le virus de la covid-19 aurait été, selon certaines sources, à l'origine du décès d'au moins 6,9 millions de personnes dans le monde dont plus de 160 000 en France. En plus des personnes décédées, de nombreuses personnes auraient eu des effets secondaires plus au moins invalidants et dangereux pour leur santé (avec notamment une hausse significative des myocardites dans la population). Il est vrai que la solution trouvée par les États - les vaccins anti-covid-19 - a été développée dans un laps de temps particulièrement court (moins d'un an) au regard des standards de développement et de production habituels des vaccins (plus proche de la décennie). Ainsi, la vaccination anti-covid-19 aurait été pratiquée sur 79,8 % des Français pour les doses requises et sur 56,2 % pour la dose de rappel supplémentaire ; son innocuité n'aurait pas été totale. Il souhaite savoir si ces données sont objectives et quelles perspectives sont envisagées par le Gouvernement dans l'avenir afin de garantir la bonne organisation de la nouvelle campagne de vaccination anti-covid-19.

Texte de la réponse

Les vaccins contre le Covid-19 sont suivis et analysés en permanence, en tenant compte de l'évolution des connaissances scientifiques, via un dispositif inédit et réactif de surveillance des effets indésirables sur le territoire national, piloté par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), en lien avec le réseau des centres régionaux de pharmacovigilance. Concernant les chiffres clés des données de pharmacovigilance, dans un souci de transparence et d'information, l'ANSM publie sur son site Internet une fiche de synthèse de suivi des cas d'effets indésirables (une dernière version au 6 août 2023 disponible sur son site web) et indique que les données recueillies auprès de centaines de millions de personnes vaccinées confirment que les vaccins contre la Covid-19 autorisés dans l'Union européenne sont sûrs et efficaces. Au 6 août 2023, il a été rapporté 193 934 déclarations de pharmacovigilance au 6 août 2023 depuis le début de la campagne de vaccination pour un total de plus de 156 millions injections. Pour la plupart des effets indésirables déclarés, leur évaluation ne conclut pas à un lien entre la survenue de l'événement et le vaccin. La grande majorité des effets secondaires connus sont légers et de courte durée. Des effets secondaires graves peuvent survenir, mais ils sont très rares. Chez les plus de 55 ans, après injection du vaccin Cominarty XBB.1.5, utilisé pour la campagne en cours, les effets indésirables les plus fréquemment observés ont été une douleur au point d'injection (> 60 %), fatigue (> 40 %), céphalées (> 20 %), myalgies et frissons (> 10 %). Au niveau européen, l'Agence européenne du médicament (EMA) examine également attentivement toutes les données de sécurité et indique qu'il n'y a aucune preuve d'une augmentation des décès liés à la vaccination Covid-19. Les décès signalés à la suite de la vaccination sont très rares, selon les dernières données de mai 2023 de l'EMA, disponibles sur son site : 0,001 cas mortel signalés pour 100 doses de vaccin administrés, sans que cela ne signifie que l'événement soit imputable au vaccin. Selon les estimations, des millions de vies ont été sauvées grâce à la vaccination contre la Covid-19.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14299

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#), page 155

Réponse publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1289